



# Méthodes d'évaluation des interventions en santé

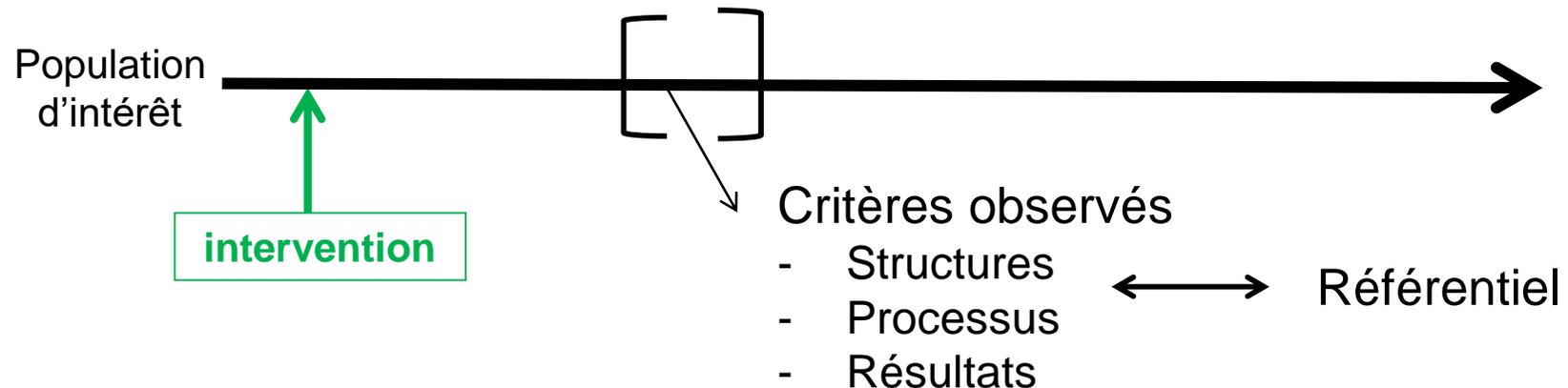
Patrice François, PU-PH

# Evaluation normative

## Etude transversale

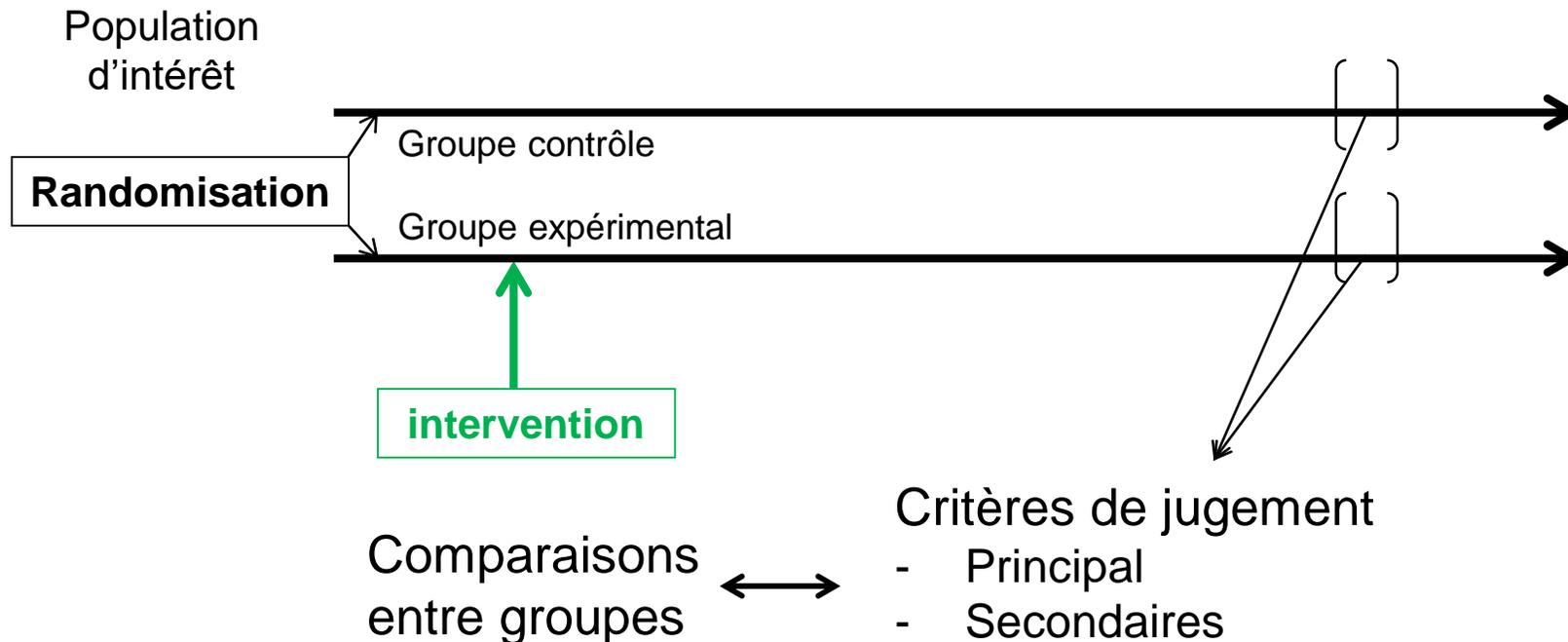
- On observe un ou plusieurs éléments (critères) de l'intervention
  - ⇒ Valeur observée du critère
- On compare la valeur observée à une valeur de référence (référentiel)
  - ⇒ Mesure et analyse des écarts

## Modèle = audit clinique



# Evaluation analytique

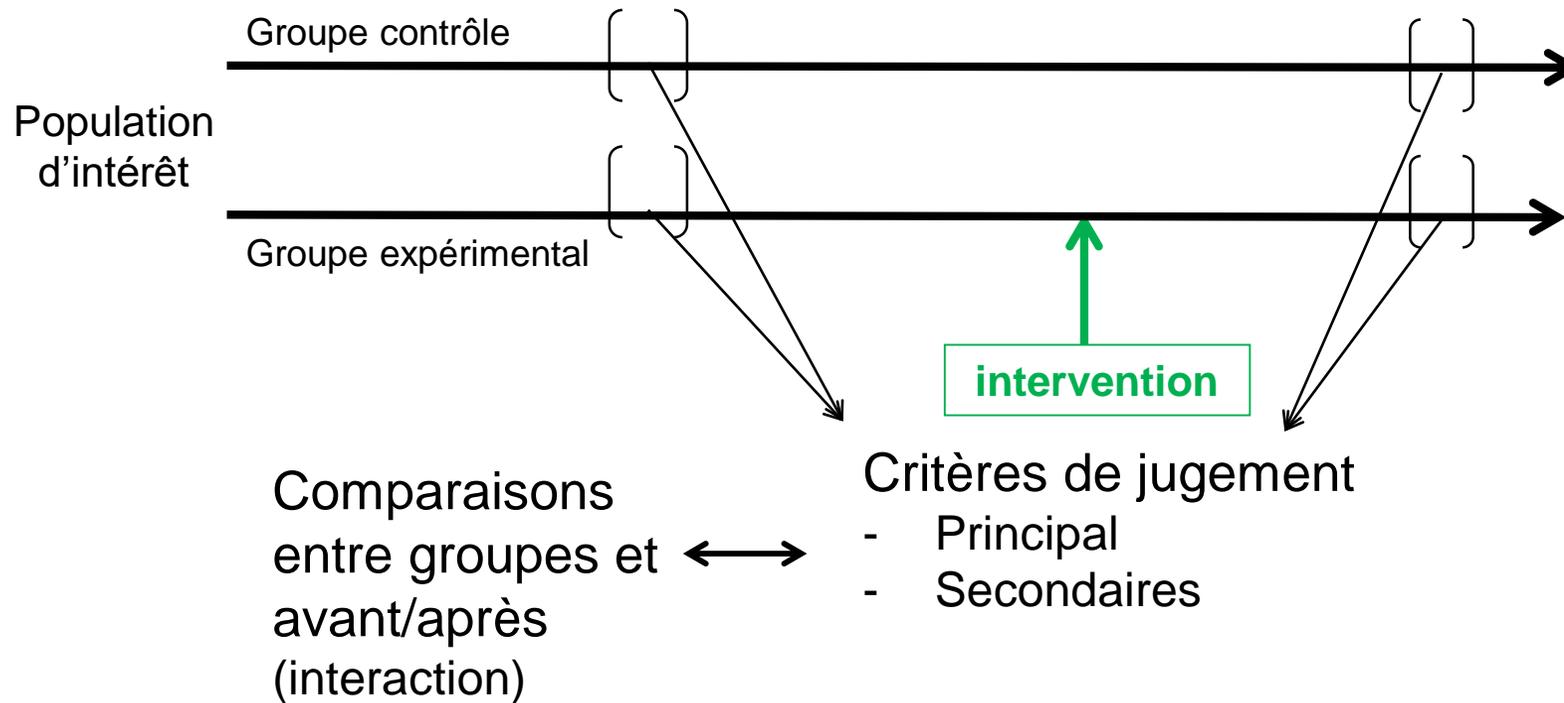
## Modèle expérimental = essai randomisé en double aveugle



**Variantes : ouvert, simple aveugle (biais de classement)**

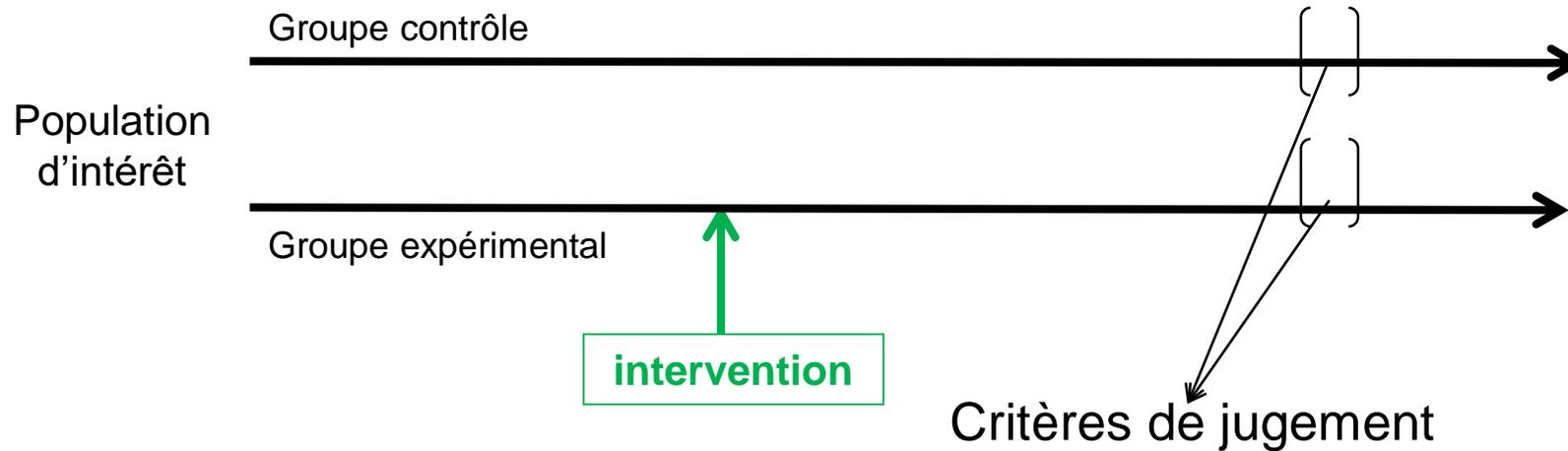
# Evaluation analytique

## Modèle quasi-expérimental (pas de randomisation)

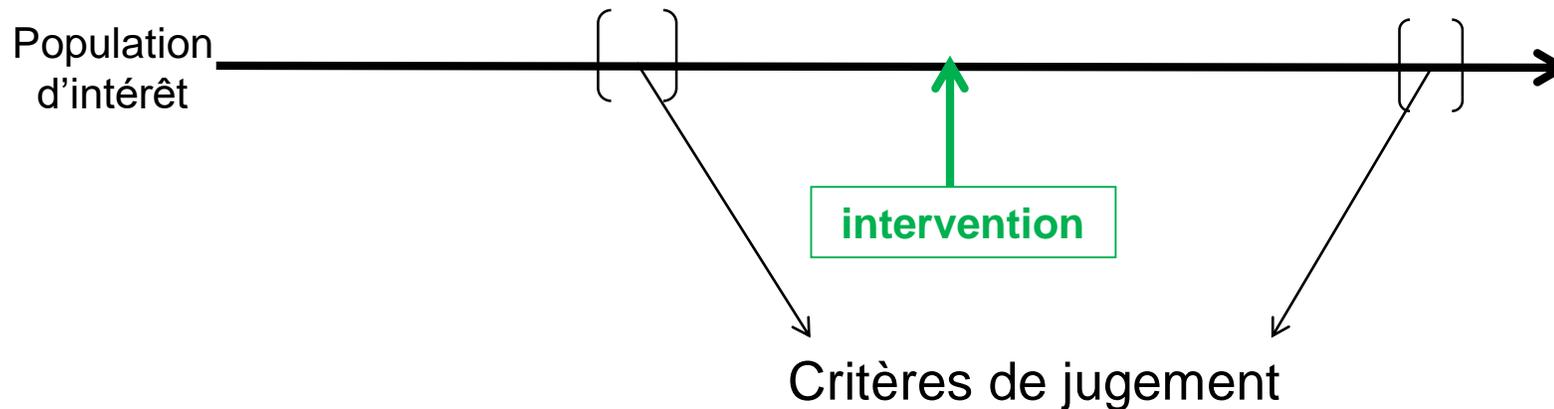


**Inconvénient : possibilité de biais de sélection ou confusion**

## Modèle contrôlé ici/ailleurs



## Modèle avant/après (sans contrôle)



# Notion de biais

## Erreur systématique qui compromet la validité des résultats

- **Biais de sélection** = défaut dans la constitution ou le maintien de la population d'étude  
(randomisation)
- **Biais de classement** = défaut dans l'évaluation des critères de jugement (double aveugle)
- **Biais de confusion** = défaut dans l'interprétation des résultats (causalité) du à des facteurs liés  
aux résultats (randomisation)

# Conclusion

Plusieurs schémas d'étude

Le plus robuste est l'essai contrôlé randomisé en double aveugle

Les autres schéma introduisent la possibilité de biais :

Absence de randomisation  $\Rightarrow$  biais de sélection et de confusion

Absence d'aveugle  $\Rightarrow$  biais de classement



# Mentions légales

L'ensemble de ce document relève des législations française et internationale sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle. Tous les droits de reproduction de tout ou partie sont réservés pour les textes ainsi que pour l'ensemble des documents iconographiques, photographiques, vidéos et sonores, à l'exclusion de ceux qui sont dans le domaine public, et/ou dont les auteurs sont cités.

Ce document est interdit à la vente ou à la location. Sa diffusion, duplication, mise à disposition du public (sous quelque forme ou support que ce soit), mise en réseau, partielles ou totales, sont strictement réservées aux Instituts de Formation en Soins Infirmiers de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'utilisation de ce document est strictement réservée à l'usage privé des étudiants inscrits dans les Instituts de Formation en Soins Infirmiers de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et non destinée à une utilisation collective, gratuite ou payante.